

5^e UNIVERSITÉ DE PRINTEMPS
FRANCOPHONE
EN SANTÉ PUBLIQUE

UNIVERSITÉS en-SANTÉ PUBLIQUE
et en PROMOTION de la SANTÉ

BRUXELLES BELGIQUE
du 17 au 20 mai 2017

LES DÉMARCHES
INNOVANTES
EN SANTÉ

ANNONCE



L'élan actuel à l'innovation en santé, dans différents systèmes de santé, est la clé de l'attractivité et du développement du système de santé publique. Ces approches nécessitent de nous questionner sur les partenariats en santé, les approches multidisciplinaires, les développements technologiques et les spécificités des contextes locaux et transnationaux.

Dans le but d'apporter de nouveaux éclairages sur ces questions, **du 17 au 20 mai 2017 se tiendra à Bruxelles la 5^e Université de printemps francophone en Santé Publique.**

Le partenariat

Cette Université sera organisée dans le cadre d'un partenariat entre l'École de Santé Publique et le Pôle santé de l'Université Libre de Bruxelles, le partenariat G3 et l'asbl Éduca Santé.

Cette initiative est soutenue par le réseau des Universités sœurs de Besançon, Dakar, Tunis et Port-au-Prince et associera dans la mesure du possible, des partenaires spécifiques à certains modules de formation.

Les activités

Des **activités transversales**, communes à tous, seront organisées pour favoriser les échanges entre les participants et aborder ensemble certaines thématiques en lien avec les démarches innovantes en santé.

Des **activités ciblées** seront proposées pour renforcer les compétences et les pratiques des participants. Huit modules seront animés durant cette cinquième édition.

Les participants sont invités à s'inscrire à l'un des 8 modules et à effectuer un 2^e choix en cas de difficultés organisationnelles liées au nombre d'inscrits.



LES DÉMARCHES INNOVANTES EN SANTÉ

MODULE 1

L'entretien motivationnel de groupe : une approche nouvelle pour accompagner les changements

L'entretien motivationnel de groupe a été développé, entre autres, par Chris Wagner, qui a rassemblé l'ensemble du processus dans un ouvrage (traduit en Français en 2015). Cette approche, qui a pour objectif de guider des groupes de bénéficiaires (patients, sujets, clients) dans une démarche de changement, conjugue la philosophie générale de l'entretien motivationnel (EM) (empathie, bienveillance, non jugement, évocation) avec les processus proposés par ce même EM (engagement/focalisation/évocation/planification). Les outils de base appliqués dans l'EM sont intégrés en permanence (questions ouvertes, reflets, résumés, partage d'information, valorisation).

L'entretien motivationnel de groupe est beaucoup plus complexe que la simple application des principes de l'EM individuel qui serait appliqué à un groupe de personnes. Il peut être utilisé dans de nombreux domaines où un « changement » s'avère nécessaire (addictions, maladies chroniques, criminalité, « éducation », ...).

L'objectif de la formation est, à travers l'expérimentation guidée des membres du groupe qui vivront la réalité d'un entretien motivationnel de groupe, d'être

capable de reproduire cette dynamique dans leur contexte professionnel.

Durée du module : 3 jours

du mercredi 17/5 à 9h
au vendredi 19/5 à 17h.

Partenaires : Association Francophone de Diffusion de l'Entretien Motivationnel - Paris

MODULE 2

Le patient partenaire & le professionnel de santé / gestionnaire : un nouveau tandem collaboratif pour une meilleure qualité des soins

Le module se base sur le modèle de partenariat patient élaboré par la Direction collaboration et partenariat patient (DCPP) de l'Université de Montréal.

Le modèle de l'Université de Montréal (DCPP), repose sur une logique de co-construction et de partage de savoirs complémentaires : les professionnels de la santé sont les experts de la maladie, les patients partenaires les experts du vivre avec la maladie. Les patients partenaires possèdent des savoirs expérientiels qui peuvent s'exprimer dans un partenariat avec les professionnels de santé et les gestionnaires à condition que ceux-ci créent les conditions favorables et adoptent des attitudes favorisant la

LES DÉMARCHES INNOVANTES EN SANTÉ

collaboration entre professionnels et patients partenaires.

Pour garantir le succès des initiatives de partenariat patient, une méthodologie incluant une présélection, un recrutement et des formations destinées aux professionnels de la santé et aux patients partenaires à l'usage a été développée par l'Université de Montréal.

Ce module de l'Université de printemps est précisément destiné à accompagner des tandems de professionnels de santé et de patients partenaires dans leur travail pour implanter durablement et mener à bien des projets de partenariat patient dans la logique du modèle de l'Université de Montréal (DCPP).

Durée du module : 3 jours

du mercredi 17/5 à 9h
au vendredi 19/5 à 17h.

Partenaires : Université de Montréal, ESP-ULB, CUB Hôpital Erasme, HE Libre de Bruxelles

MODULE 3

Travail clinique et données de santé : un dilemme ?

Les données de santé représentent un enjeu majeur aujourd'hui. Elles ne sont plus l'apanage de services administratifs chargés de les collecter, les valider, les formater et les envoyer aux autorités compétentes.

L'enjeu est d'obtenir des informations à la source, ce qui met le soignant au centre des préoccupations.

À titre d'illustration, le plan e-santé et le projet health data en Belgique sont le reflet de l'émergence de cette nouvelle approche.

Devons-nous nous en inquiéter ou nous en réjouir ? Le clinicien doit-il promouvoir cette récolte de données ou s'en méfier ? Et le patient : quel est son intérêt ?

À qui profite le «crime» ?

Nous apporterons dans ce module des éclairages pour apporter des réponses à ces questions et contribuerons ainsi à :

1. Comprendre et s'appropriier les liens entre clinique et récolte de données de santé (savoir identifier et expliquer les liens entre technologies et compétences métier)
2. Savoir structurer les données de santé à la source pour les rendre utiles à l'analyse

Durée du module : 3 jours

du jeudi 18/5 à 9h
au samedi 20/5 à 16h.

Partenaires : Projet iMediate (ESP-ULB), CUB Hôpital Erasme

MODULE 4

La prévention des chutes en maison de repos et de soins

Les personnes âgées sont de plus en plus nombreuses en raison de l'accroissement de l'espérance de vie. Cette augmentation de la longévité s'accompagne d'une comorbidité importante et d'une perte d'autonomie, qui pour nombre d'entre elles, nécessitera leur entrée dans une maison de repos (MR) ou une maison de repos et de soins (MRS).

La perte d'autonomie des personnes âgées en MR(S), en dehors des causes associées à de graves problèmes de santé (cancer, maladie d'Alzheimer, accidents vasculaires, ...), résulte à la fois de la diminution de la masse (sarcopénie) et de la fonction musculaire (dynapénie) associées au vieillissement sain, mais également par une forte propension à la dénutrition. La dénutrition des personnes âgées en MR(S) est un problème de santé publique majeur en Belgique qui menace leur santé, leur qualité de vie et leur espérance de vie. Par ailleurs, l'activité physique est essentielle au maintien de la fonction musculaire et de la qualité osseuse des personnes âgées et par conséquent au maintien de leur autonomie. L'activité physique pourrait également bénéficier à une meilleure alimentation des résidents. Elle doit donc être combinée à la prise en charge nutritionnelle des résidents. Cette combinaison est d'autant plus pertinente

que l'amélioration de ces deux aspects (nutrition et activité physique) contribue à réduire le risque de chute chez le senior.

Les chutes de personnes âgées et les traumatismes qui en découlent sont responsables d'une grande partie de la morbidité et de la réduction de l'autonomie des seniors. A cela s'ajoute un risque accru de chute chez les seniors présentant des troubles cognitifs ou une démence. Il est d'ailleurs important de souligner que 30 à 40 % des résidents des MR(S) font régulièrement des chutes.

Ces quelques informations sur la nutrition et l'activité physique des personnes âgées en MR(S) et leur conséquence sur le risque de chute doit questionner sur les objectifs et les moyens de la prise en charge des résidents des MR(S) qui se doit d'être multifactoriel. Ce module propose d'expliquer l'importance de la nutrition et de l'activité physique comme moyen de prévention des chutes et de leur implantation en MR(S).

Ce module se propose entre autres de :

1. Connaître les caractéristiques du patient gériatrique en relation avec le risque de chute ;
2. Comprendre les enjeux de la nutrition et de l'activité physique dans la réduction des risques de chute.
3. Savoir adapter une démarche de prise en charge pour la réduction du risque de chute en MR(S).

LES DÉMARCHES INNOVANTES EN SANTÉ

Durée du module : 3 jours

du jeudi 18/5 à 9h au samedi 20/5 à 16h.

Partenaires : Educa-Santé; Faculté des Sciences de la Motricité (Université libre de Bruxelles)

MODULE 5

Santé Globale / santé Internationale. Quelles approches pour le cancer du col de l'utérus ici et là-bas ?

Les connaissances scientifiques et médicales du cancer du col de l'utérus sont aujourd'hui bien établies et reconnues EBM. En Belgique, malgré les grandes campagnes de prévention, plus de 40 % des femmes ne procèdent pas au dépistage alors que ce cancer touche des jeunes femmes. On estime que 90 % des décès annuels pourraient être évités grâce à un dépistage régulier. D'étonnants débats sont régulièrement lancés au sujet de la vaccination.

En Afrique subsaharienne, aux maladies infectieuses et parasitaires, dont le déclin était espéré, se sont additionnées des affections chroniques non transmissibles telles que les cancers. Le cancer du col y est la première cause de mortalité des femmes dans plusieurs pays. Des programmes de prévention bien construits s'arrêtent mystérieusement. Les coûts des programmes de prévention tant au Nord qu'au Sud sont pourtant acceptables voire négligeables.

Le présent module de formation est un pari : celui d'ouvrir de nouvelles pistes de réflexion et d'action. Durant quatre jours, des professionnels de la santé «de terrain», - issus de disciplines différentes- coopèreront pour enrichir leurs compétences respectives en brassant les expériences africaines et européennes.

L'enjeu crucial est en effet la mise en œuvre de politiques de santé d'envergure qui visent le renforcement des capacités, de l'offre thérapeutique et des stratégies de prévention adaptées et acceptées. Le cancer du col est le seul cancer pour lequel on peut dépister les étapes précancéreuses (traitables). Pourquoi à l'heure actuelle, n'arrive-t-on pas à dépister un plus grand nombre de femmes ?

Des échanges permettront aussi d'ouvrir la question de l'intégration de programmes verticaux (par pathologie) avec des programmes horizontaux d'amélioration globale des systèmes de santé.

Durée du module : 4 jours

du mercredi 17/5 à 9h
au samedi 20/5 à 16h.

Partenaires : Pôle santé ULB, Hôpital Erasme, Relais pour la vie, Fédération des maisons médicales, ULB-Coopération (Bureaux de Bruxelles et de Goma/RDC), Université Gamal Abdel Nasser de Conakry, Centre de prévention du Cancer de Guinée

MODULE 6

Le tutorat comme démarche d'amélioration de la qualité des soins

Les démarches d'amélioration de la qualité des soins exigent le développement de compétences d'évaluation, d'analyse et d'intervention auxquelles les formations «classiques», initiales ou continues, ne préparent pas toujours les acteurs. Afin de répondre à la complexité posée par la qualité des soins, le renforcement des ressources humaines en santé (RHS) doit à la fois s'inscrire dans le quotidien et les réalités vécues par les agents de santé, mais doit aussi pouvoir s'adresser à tous les acteurs, quel que soit le rôle ou le niveau de formation. Pour cela, les méthodes innovantes et participatives de la pédagogie de l'adulte peuvent être mobilisées.

Ce module propose une introduction à la démarche de tutorat comme outil de renforcement continu, ancré dans les pratiques. Il s'agit de promouvoir un accompagnement adapté et flexible des individus et des équipes, centré sur l'acquisition de compétences et la résolution des défis du quotidien.

Les outils pédagogiques mobilisés pour ce module et mis en pratique par les participants correspondent à ceux que les tuteurs peuvent utiliser : approche par problème, mises en situation, étude de cas...

Les échanges d'expériences entre paires venant de contextes différents seront une spécificité de ce module qui vise les rencontres entre professionnels des pays du nord et du sud.

Durée du module : 4 jours

du mercredi 17/5 à 9h
au samedi 20/5 à 16h.

Partenaires : ESP-ULB, Coopération technique belge

MODULE 7

La participation communautaire : expériences et développements innovants

Depuis une dizaine d'année, des politiques de développement sanitaire ont été mises en place dans de nombreux contextes du sud. Elles mettent un accent particulier sur la mise en œuvre de l'approche communautaire. Qu'est-ce que l'on appelle «approche communautaire», comment en faire une réalité sur le terrain, et dans quel but ?

L'approche communautaire en santé est théoriquement une approche de santé publique au niveau local. C'est donc sur base d'expériences et de projets locaux que ce module se propose de faire des liens entre la théorie et la pratique. Il sera entre autres présenté la formation, l'accompagnement et le réseautage d'acteurs communautaires au Bénin. Une autre expérience discutée

LES DÉMARCHES INNOVANTES EN SANTÉ

sera celle du projet de prise en charge communautaire de la malnutrition aiguë dans 9 provinces du Burkina Faso, appuyé par la Croix-Rouge de Belgique.

Une table ronde abordera les stratégies de pérennisation pour les activités des acteurs communautaires.

Durée du module : 4 jours

du mercredi 17/5 à 9h
au samedi 20/5 à 16h.

Partenaires : ESP-ULB, Coopération technique belge

MODULE

Lire, comprendre et faire parler les statistiques de santé

La diffusion de statistiques de santé est de plus en plus large et les résultats, produits initialement pour convaincre les décideurs ou les autres chercheurs, peuvent être relayés (volontairement ou non) par la presse ou être récupérés par des médias activistes ou autres groupes de pression.

Face à ce constat, il est utile de développer les compétences de tout un chacun en littératie statistique, définie par Katerine Wallman (1993) comme «la capacité de comprendre et d'évaluer de façon critique les résultats statistiques qui imprègnent notre vie quotidienne, couplée à la capacité d'apprécier la contribution que la pensée statistique peut apporter dans les décisions

publiques et privées, professionnelles et personnelles»

Ce module vise donc à donner aux participants des outils et des pistes de réflexion pour une bonne compréhension des statistiques de santé et, le cas échéant, pour une bonne communication de ceux-ci.

À l'issue du module, le participant sera capable de :

- Prendre connaissance des informations statistiques contenues dans des rapports et publications.
- Apprendre à décrypter ces informations quantitatives.
- Réaliser des calculs simples pour traduire les informations et les présenter de manière compréhensible (en fonction du public visé).
- Déjouer les pièges rencontrés dans les statistiques présentées dans des médias activistes et autres groupes de pression.

Durée du module : 3 jours

du mercredi 17/5 à 9h
au vendredi 19/5 à 17h.

Partenaires : ESP-ULB (Centre de Recherches en épidémiologie, biostatistiques et recherche clinique)

MODALITÉS PRATIQUES

DATE & LIEU

Du 17 au 20 mai 2017.

ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE

Université libre de Bruxelles
Campus Erasme – Bâtiment A

Route de Lennik 808
1070 Bruxelles

Belgique

<http://www.ulb.ac.be/campus/erasme/plan-A.html>



DÉROULEMENT

Le déroulement de la semaine est envisagé de la manière suivante :

	Mercredi 17/5 9h à 17h	Jeudi 18/5 9h à 17h	Vendredi 19/5 9h à 17h	Samedi 20/5 9h à 16h
Module 1	✓	✓	✓	
Module 2	✓	✓	✓	
Module 3		✓	✓	✓*
Module 4		✓	✓	✓*
Module 5	✓	✓	✓	✓
Module 6	✓	✓	✓	✓
Module 7	✓	✓	✓	✓
Module 8	✓	✓	✓	
	Séquences 1 et 2 de chaque module qui démarre ce jour-là (incluant le lunch et des activités de loisir). Conférence inaugurale à 17h00, suivi d'un Drink de bienvenue à 18h00.	Séquences 3 et 4 de chaque module ou 1 et 2 pour les modules démarrés le jeudi (incluant le lunch et des activités de loisir).	Séquences 5 et 6 de chaque module ou 3 et 4 pour les modules démarrés le jeudi. Conférence sur le temps de midi (incluant le lunch). Événement festif en soirée.	Séquences 7 et 8 de chaque module ou 5 et 6 pour les modules démarrés le jeudi (incluant l'évaluation) et clôture à 16h.

* Inscription d'1 jour

MODALITÉS PRATIQUES

TARIF

Pour un module de 4 jours :	Modules 5, 6, 7	à titre individuel	pour les personnes qui s'inscrivent dans le cadre de leur institution
jusqu'au 15 mars 2017		300 euros	400 euros
après cette date		350 euros	450 euros
Pour un module de 3 jours :	Modules 1, 2, 3, 4, 8		
jusqu'au 15 mars 2017		250 euros	350 euros
après cette date		300 euros	400 euros
Pour 1 jour : (le samedi 20/5/2017)	Modules 3, 4		
jusqu'au 15 mars 2017		80 euros	130 euros
après cette date		150 euros	200 euros

Le prix comprend l'inscription à la formation, l'accès aux conférences (mercredi et vendredi), les lunches de midi, la possibilité de faire des activités sportives à la pause déjeuner, l'événement festif du vendredi soir.

INSCRIPTIONS

Elles se feront entre le 1^{er} février et le 15 avril 2017. Les inscriptions se feront en ligne sur :

www.ulb.ac.be/esp/univprintemps

Le nombre de participants par module est limité, suivant les thèmes, de 15 à 25 personnes. Les demandes d'inscription sont traitées par ordre d'arrivée mais aussi à partir des informations reprises dans les fiches d'inscription.



ATTESTATIONS ET ACCRÉDITATION INAMI POUR PROFESSIONNELS

Chaque participant bénéficiera d'une attestation de participation à la fin de son module, reprenant le nombre d'heures de formation et les éléments de contenu.

Des demandes sont introduites pour permettre l'accréditation INAMI pour la participation des médecins, kinésithérapeutes et sages-femmes.



PUBLICS ET MODULES

Les modules sont destinés aux professionnels de santé en activité ainsi qu'aux décideurs, aux élus, à toutes les autres parties prenantes de programmes de santé publique et de secteurs qui ont un impact sur la santé des populations.

Des informations complémentaires et une description détaillée de chaque module seront disponibles dès le 01 février 2017 sur le site www.ulb.ac.be/esp/univprintemps



DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Mme Myriam Dekerpel

Université de printemps
francophone en santé publique

Tél. : 0032 (0)2 555 40 11

Courriel : univprintemps@ulb.ac.be

RESPONSABLE

Prof. Yves Coppieters

Président de l'École de santé
publique de l'Université
libre de Bruxelles (ULB)

LIEU DE L'UNIVERSITÉ DE PRINTEMPS

École de santé publique
Université libre de Bruxelles
Campus Erasme – Bâtiment A
Route de Lennik 808
1070 Bruxelles
Belgique

[http://www.ulb.ac.be/campus/
erasme/plan-A.html](http://www.ulb.ac.be/campus/erasme/plan-A.html)

www.ulb.ac.be/esp/univprintemps

